



Compte rendu réalisé par **GIRAULT Maud** et **BONHOMME Anika**

## **Financements et valorisation des sites historiques chez nos voisins européens: L'exemple du Royaume-Uni**

Proposé par Atrium Construction  
Jeudi 6 novembre, de 11h à 12h  
Salle de Conférence Delorme

### **Intervenants :**

**Serge VAN DEN BROUCKE**, rédacteur en chef de la revue *Atrium Construction* ; **Michel RIZZA**, président de *Balthazard & Cotte Bâtiment* (BCB)

La réflexion proposée par cette conférence fait suite à une série d'articles publiés dans la revue *Atrium Construction*, spécialisée dans les produits et techniques adaptés à l'architecture ancienne. Son rédacteur en chef, Serge VAN DEN BROUCKE, veut par cette conférence nous donner des éléments de comparaison et de réflexion sur le système patrimonial français et celui du Royaume-Uni.

### **1. FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR DES SITES DANS LE SYSTEME BRITANNIQUE**

La France possède une vision particulière de la sauvegarde du patrimoine et de sa mise en valeur. Serge VAN DEN BROUCKE déplore le fait que le pays se satisfasse d'un système qui lui est propre sans observer ce qui se fait chez ses voisins, pour en prendre exemple, ou tout du moins s'en inspirer. La France possède une structure extrêmement centralisée : tout le pouvoir et les grandes institutions se trouvent à Paris. C'est un système unique en Europe, mais qui s'explique par son histoire. L'engouement, que l'on voit actuellement pour la préservation du patrimoine bâti est très récent. Ses débuts datent de Napoléon III, lorsque celui-ci inventa la dénomination et l'institution des Architectes en chef des Monuments Historiques. Il envoya Prosper Mérimée et Eugène Viollet-le-Duc sur les routes de France afin de constituer un inventaire du patrimoine monumental français. Le deuxième acte important en faveur de la préservation du patrimoine culturel se fit sous le gouvernement d'André Malraux, qui étendit la procédure d'inventaire aux "monuments et richesses artistiques de la France", en 1964. Malgré cela, de nombreux bâtiments ayant une valeur patrimoniale et culturelle indéniable tombent

en déshérence par le manque d'intérêt des structures locales et le manque d'attachement de la population à son patrimoine.

Serge VAN DEN BROUCKE a fait trois constats essentiels, en travaillant régulièrement au Royaume-Uni : tout d'abord une conception de la valorisation des sites beaucoup plus pragmatique, puis, une volonté affirmée de tous les acteurs du patrimoine à travailler ensemble tout en impliquant les populations locales et enfin, surtout, une vision économique du monde patrimonial très importante, négligée en France. Pourquoi une telle différence ? Le Royaume-Uni, comme le rappelle l'intervenant, est une royauté millénaire. Cet ancien empire, comparable à celui de Rome n'a jamais été envahi depuis Guillaume le Conquérant en 1066, et a su sauvegarder son patrimoine bâti. En effet, nombre de ces édifices appartiennent encore aujourd'hui à la vieille aristocratie anglaise, qui préserve ce bâti tout en l'ouvrant à la visite. La culture et les mentalités jouent également un grand rôle : les Britanniques (Anglais, Ecosais, Gallois et Irlandais du Nord), bien plus que tout autre peuple européen selon Serge VAN DEN BROUCKE, portent un grand intérêt à leur histoire. Le monde britannique est patriote, sans la connotation négative que peut avoir ce terme chez nous, et sont donc fiers de leur patrimoine historique (sans pour autant l'avouer facilement), avec un léger soupçon de nostalgie de vis-à-vis de l'Empire.

Les sites historiques sont très bien entretenus, ils sont signalés et faciles d'accès alors qu'en France, comme l'a constaté Serge VAN DEN BROUCKE, certains sites ne sont pas du tout accessibles sans voiture. Tout un réseau de transports en commun est organisé grâce à l'étroite collaboration entre les gestionnaires de site et les collectivités locales ou régionales, permettant d'accéder à tous les sites sans exception. L'implication de la population locale se voit beaucoup, car celle-ci participe au projet et le valorise à travers les moyens de communication qui sont les siens : restaurants, bars, hôtels et boutiques, favorisant ainsi le développement économique local.

Comment sont donc structurés les organismes officiels, pour permettre un tel constat ? Au Royaume Uni, les organismes sont éclatés, contrairement aux organismes français, centralisés. L'indépendance des grandes villes y est beaucoup plus affirmée, les quatre régions du Royaume-Uni bénéficient d'assemblées séparées. La valorisation du patrimoine au niveau de l'Etat se fait sous la direction du DCMS (*Department for Culture, Medias and Sports*), responsable des monuments historiques, des monuments anciens et antiques (qui forment deux catégories séparées), des zones protégées et des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais de nombreux sites sont gérés par dérogation par des organismes privés subventionnés par le ministère, ce qui est le cas pour les parcs et palais royaux ainsi que les "monuments anciens planifiés" (SAM).

Les châteaux se divisent en deux catégories. Premièrement, les palais royaux inoccupés, sans d'autre prétention d'usage que la venue de visiteurs, comme par exemple le château d'Henry VIII à Hampton Court et la Tour de Londres. Ceux-là sont gérés par l'association HRP (*Historic Royal Palace*). Deuxièmement, les palais occupés (Buckingham Palace, le château de Windsor, le palais de St James, Kensington..), sont sous la responsabilité de la Maison Royale. Ils sont entretenus par la fortune personnelle de la famille royale mais aussi grâce à un budget supplémentaire qui leur est alloué par le ministère de la culture pour leur restauration.

Pour les gérer, le gouvernement britannique a créé en 1983 *English Heritage*, organisme gouvernemental référent, dépendant du ministère de la culture et dirigé par un président et quinze commissaires, choisis pour leurs compétences en histoire, architecture, archéologie, économie, géologie, etc.. L'institution n'est pas dominée par le monde universitaire, trop présent en France sur les questions du patrimoine culturel. Sa fonction première est d'augmenter la fréquentation du nombre de visiteurs dans les monuments, agir directement sur le patrimoine pour le mettre en valeur, et sensibiliser le public. Actuellement, *English Heritage* gère plus de 400 sites en Angleterre, générant à eux seuls douze millions de visiteurs par an. L'organisme est financé à 75 % par l'Etat (129 millions de £ par an), et 25 % des recettes sont

des revenus directs ou indirects produits par les monuments gérés. *English Heritage* possède également un service d'archives reconnu (MNR), mettant à la disposition de chacun des millions de documents : plans, photographies, textes officiels, supports écrits... Le CADW au le Pays de Galles et *Historic Scotland* en Ecosse jouent le même rôle que *English Heritage* en Angleterre.

A côté de ces organismes, Le National Trust, association de support et d'encouragement à la préservation des sites culturels, rassemble quant à lui trois millions de membres, qui donnent chaque année une cotisation assez élevée.

Après cette présentation générale de Serge VAN DER BROUCKE, un échange entre celui-ci et Michel RIZZA se poursuit sous forme d'entretien dirigé par le rédacteur en chef d'Atrium Construction. Il s'agit ici d'entendre le point de vue d'un homme de terrain français sur le sol anglais.

## **2. QUALITE ET PRAGMATISME DANS LA RESTAURATION DES SITES AU ROYAUME UNI : L'EXEMPLE DE BCB, ENTREPRISE FRANÇAISE IMPLANTEE EN GRANDE-BRETAGNE.**

Michel RIZZA est le président de l'entreprise *Balthazar & Cotte Bâtiment*, filiale du grand groupe international *Lhoist* qui produit de la chaux aérienne dans le monde entier. BCB est une société de vingt deux personnes dont le centre d'expertise est basé à Besançon. Spécialiste en formulation d'enduits et mortiers spéciaux à base de chaux aérienne, BCB a beaucoup travaillé en Europe, notamment pour la reconstitution de mortiers anciens sur des chantiers de restauration de châteaux en République Tchèque.

Serge VAN DEN BROUCKE souhaite connaître son avis sur les différences de fonctionnement au Royaume-Uni dans le cadre de l'expérience de BCB.

Les chantiers effectués outre-manche ont en effet montré à Michel RIZZA que "tout le monde est concerné par la restauration" et il qu'il existe un grand nombre d'entreprises qualifiées, formant un système très efficace.

Autour d'un même projet de restauration, de nombreux acteurs sont présents : archéologues, artisans, professionnels du tourisme, gestionnaire, géographes, géologues, historiens, archivistes, collectivités, population locale, et bien d'autres encore. Les habitants sont conscients que l'on ne travaille pas de la même manière sur un bâtiment ancien que sur un édifice moderne. Ils sont à la fois très soucieux de l'approche qualitative et de l'approche économique. Ils comprennent et connaissent l'importance des retombées économiques engendrées par le patrimoine de leur pays. Les solutions apportées lors des tables rondes durant le montage de projet répondent toujours aux objectifs de préservation du site en compatibilité avec les lignes budgétaires. En cela le marché britannique est plus intéressant que le marché français, car il n'y a pas en France d'interaction entre le patrimoine et l'économie, pourtant indispensable quand on souhaite obtenir la qualité et la quantité en terme d'ouvrage. Ce souci de qualité et la préoccupation économique qui lui est toujours parallèle, est particulièrement favorable à une entreprise telle que BCB qui peut produire ainsi un matériau de qualité en grande quantité.

De plus, le Royaume-Uni a développé considérablement la politique du mécénat. De nombreuses entreprises financent une partie des projets de valorisation de site. Mais la majeure partie de ces financements proviennent de *English Heritage* et des recettes de la loterie nationale, ventilées par la *Heritage Lottery Funds*, système créé par le parlement en 1994 pour apporter des subventions au patrimoine national et local, sites naturels, sites historiques et traditions populaires. Chaque année, ce loto génère 250 millions de livres de recette, et a versé depuis 1994 4 milliards de livres pour financer 27 000 restaurations de monuments, sites naturels et musées.

Chaque mission ou projet de site est défini selon la catégorie du bâtiment. Par exemple en Angleterre, il y a 3 niveaux de classement, impliquant des niveaux de protection différents. Le niveau 1 (1,4% des bâtiments) rassemble les monuments à l'intérêt historique ou architectural extraordinaire (le château de Hampton Court, les cathédrales de Durham et York, le château de Westminster...). Le niveau 2+ (4,1%) concerne les édifices particulièrement significatifs dont l'intérêt dépasse le cadre de la région (les bains de la reine Victoria à Manchester, le théâtre royal de Bath...) et le niveau 2 (94,5%) les édifices d'intérêt architectural et historique particulier. Le classement diffère dans les trois autres régions.

Michel RIZZA insiste sur le fait que chaque acteur d'un chantier sait toujours exactement ce qu'il a à faire car l'objet du projet est mis en exergue et l'on développe une série d'analyses pour une description du bâtiment très approfondie. Ainsi le travail de l'artisan, dans le cas d'une restauration, est facilité, car celui-ci connaît parfaitement l'œuvre avant d'y travailler et de surtout prendre conscience des limites de son champ d'action.

La réunion des différents acteurs du territoire inclus dans le projet permet d'affirmer que tous les différents paramètres du site vont être étudiés, jusqu'au point de vue économique, de la restauration à la construction de boutiques, de la préservation du site jusqu'à la vie locale. Le fonctionnement est donc très éloigné du système français, très hiérarchisé, qui fait intervenir de manière pyramidale les ACMH (Architectes en Chef de Monuments Historiques), les Architectes des Bâtiments de France et les architectes du patrimoine formés à Chaillot. Au Royaume-Uni, seuls quelques "architectes royaux" sont favorisés.

Serge VAN DEN BROUCKE mentionne L'IHBC (*Institute for Historic Buildings Conservation*), corps officiel regroupant des architectes, des conservateurs, des urbanistes et autres professionnels et qui montre lui aussi le dialogue permanent entre tous les intervenants d'un territoire, sans barrières administratives ni hiérarchisation contraignante. La convergence des idées des différents acteurs stimule un sentiment d'appartenance à l'histoire du pays, au pays, et à ses monuments. Ce système très développé dans les pays scandinaves également, reste inexistant en France.

Animés par un souci permanent de qualité, les architectes du Royaume-Uni sont aussi plus avides d'expérimenter de nouvelles techniques. La France au contraire est plus réticente à l'utilisation de techniques contemporaines, quelquefois non sans raison, précise Serge VAN DEN BROUCKE, car personne n'est certain de leur tenue dans le temps. "On se pose moins de questions au Royaume-Uni" rajoute-t-il, c'est le fameux pragmatisme à l'anglaise. Pour exemple, l'architecte chargé de la restauration de la cathédrale St Paul n'a pas hésité à tester une nouvelle technique de nettoyage de la pierre sur trois des piliers, imbibés de pollution et de résidus organiques. En plus de la réticence de beaucoup d'architectes, c'est aussi la rigidité administrative française qui empêche de tels essais en France.

Les Britanniques ont su allier le savoir-faire de leurs ancêtres et les nouvelles avancées de la science. Pour cela, ils ne sont pas retenus, comme en France par les nombreux problèmes administratifs. Serge VAN DEN BROUCKE questionne alors Michel RIZZA sur une éventuelle difficulté pour une entreprise française à venir travailler au Royaume Uni. La réponse est encourageante : dès que l'entreprise, BCB en l'espèce, prouve ses compétences technologiques, elle est très bien accueillie. L'ouverture d'esprit dont font preuve les acteurs d'outre-manche permet à des entreprises étrangères de mettre en œuvre des solutions innovantes dès que leur capital scientifique est prouvé.

## Conclusion

Pour conclure la conférence, Serge VAN DEN BROUCKE, donne quelques pistes de réflexion pour améliorer le système français : "Ayons les yeux plus grands que nos frontières, allons voir ailleurs ce qui se passe". La France a tout intérêt à trouver d'autres voies à cette époque de tournant pour le patrimoine historique, de moins en moins pris en charge par l'Etat ; elle devrait favoriser le travail en commun de tous les acteurs, en laissant de côté les querelles administratives et les intérêts individuels pour protéger un patrimoine historique commun à tous.

Les intervenants laissent la parole au public pour d'éventuelles questions.

**Une question leur est posée concernant l'approche économique des projets britanniques, à savoir la raison pour laquelle elle est si présente au Royaume-Uni et quasiment absente en France.**

Serge VAN DEN BROUCKE y voit deux raisons. D'une part, dans les esprits, au Royaume-Uni, l'aspect économique est entièrement lié au projet d'urbanisme des collectivités locales, comme peuvent l'être les questions d'environnement. Il est planifié d'avance. D'autre part, beaucoup de sites (manoirs, châteaux...) sont habités et restaurés pour la visite, génératrice de recettes. Michel RIZZA conclut la réponse en ajoutant qu'au Royaume-Uni, "on a moins peur de l'argent". Les Britanniques parlent de business et de patrimoine sans aucun problème alors que la France ose difficilement ce genre de mélange.